

RAPPORT DE VÉRIFICATION AVANT MISE EN SERVICE DE L'ÉCHAFAUDAGE DE PIED

Cette vérification relève de la responsabilité de l'entreprise utilisatrice.

Elle doit être effectuée lors de la première utilisation d'un échafaudage, après tout démontage-remontage, en cas de modification de sa configuration, après tout accident ou incident, en cas d'évolution des conditions météorologiques ou suite à une interruption d'utilisation d'au moins un mois. (Arrêté du 21 décembre 2004 relatif aux vérifications des échafaudages)

cachet de l'entreprise

Référence de l'affaire
Adresse du chantier

Durée estimée du chantier
Vérificateur

Nom
Société/entreprise

Examen d'adéquation

Nature des travaux

Nombre de niveaux de planchers de travail

Dimensions :

L m x l m x h m

Type d'accès aux planchers de travail

Charge d'exploitation kg/m²

uniformément répartie sur les planchers

Surcharge ponctuelle éventuelle kg

sur plancher situé à m du sol

Entreprise ayant monté l'échafaudage

Marque de l'échafaudage

Type

Classe de l'échafaudage suivant norme NF EN 12811-1

3 4 5 6

Échafaudage :

non recouvert

couvert par : filets bâchage bardage

L'échafaudage est approprié aux travaux à réaliser

oui non

Examen de montage et d'installation

L'échafaudage est monté conformément à la notice du fabricant : oui non

L'échafaudage est monté conformément au plan de montage N°

en date du

oui non sans objet

Examen particulier de l'amarrage de l'échafaudage

Nombre d'ancrages par :

chevilles vérins

Examen particulier des appuis de l'échafaudage

Conformité des dispositifs de répartition des charges sur appui : oui non

Le panneau réglementaire est en place sur l'échafaudage : oui non

Examen de l'état de conservation (fiche de synthèse)

Points de contrôle	Corrections à apporter	Fait par	Date
Implantation			
Appuis, calages			
Conception			
Aménagements			
Chargement (charges d'exploitation, surcharges)			
Stabilité (contreventement, amarrage, stabilisation)			
Planchers			
Garde-corps (plinthes, lisses, sous-lisses)			
Accès (trappes, échelles, protections)			
Protections			
Affichages			
État général			

Points spécifiques de la vérification, hors du champ de compétences du vérificateur, nécessitant le recours à un prestataire compétent

Fait à
le

Le vérificateur

Signature